

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00484

Numéro SIREN : 380 129 866

Nom ou dénomination : Orange

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2022 sous le numéro de dépôt 16766

ORANGE

Société anonyme au capital de 10 640 226 396 euros
Siège Social : 111 quai du président Roosevelt, 92130 Issy-Les-Moulineaux
380.129.866 R.C.S. Nanterre



Extrait du procès-verbal
du Conseil d'administration
du 30 mars 2022

[...]

Renouvellement du mandat de Directeur général délégué de Ramon Fernandez

La dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général à compter du 4 avril 2022 met fin au mandat de Directeur général délégué de Ramon Fernandez.

Sur proposition de la Directrice générale, il est demandé au Conseil d'administration de se prononcer sur le renouvellement à compter du 4 avril 2022 du mandat de Ramon Fernandez pour la durée du mandat de la Directrice générale.

En sa qualité de Directeur général délégué et aux termes de la loi, Ramon Fernandez a pour mission d'assister la Directrice générale, étant précisé que la délégation en cours porte sur les pouvoirs de direction générale et qu'il convient de la déconnecter de sa fonction de Directeur exécutif Finances, Performance et Développement.

La rémunération applicable à Ramon Fernandez sera celle votée par l'Assemblée générale des actionnaires d'Orange pour les directeurs généraux délégués dans le cadre de la politique de rémunération (« say-on-pay »).

Sous réserve du vote de la présente délibération par le Conseil d'administration, Ramon Fernandez déclare accepter ces fonctions et satisfaire aux conditions prévues par la loi, notamment de cumul des mandats.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve à la majorité de ses membres le renouvellement du mandat de Directeur général délégué de Ramon Fernandez et la rémunération de ce dernier.